

LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



DÉC 2021 / JANV / FÉV 2022

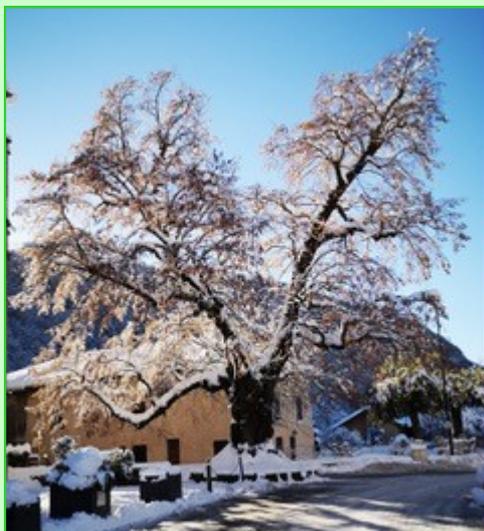
SOMMAIRE

Infos Mairie.....	P. 2
La Vie des Commissions.....	P. 5
Le Dossier.....	P. 11
La Vie Associative.....	P. 12
Infos Générales.....	P. 14
À vos Agendas.....	P. 16



P. 11

NOTRE TILLEUL, SYMBOLE DU VILLAGE



M. le Maire Patrick Buisson
et le Conseil Municipal de Saint-Aupre,
vous souhaitent leurs

Meilleurs vœux

2022



TOUTES LES DERNIÈRES INFOS !

- Site internet www.st-aupre.fr
- appli mobile POLITEIA



En raison des conditions sanitaires et du fait qu'aucun moment de convivialité ne peut être organisé, la Cérémonie des Vœux initialement prévue le 8 janvier est **ANNULÉE.**

Nous vous remercions pour votre compréhension,

M. le Maire, Patrick Buisson et le Conseil Municipal de Saint-Aupre



LE MOT DU MAIRE

Chères Saint-aupriennes,
Chers Saint-aupriens,

L'année 2021 s'en va pour laisser place à 2022...

Alors que retenir de cette année encore bien compliquée...

La pandémie et ses différentes vagues, que nous connaissons depuis il y a maintenant presque deux ans, nous imposent toujours un mode vie en demi-teinte, et ce malgré des restrictions au cours de cette année, l'application des gestes barrière, l'arrivée de vaccins avec un nombre de doses plus important à faire, la mise en place d'un passe sanitaire...

À l'heure où je vous écris, nombreux évènements sont annulés comme la Sainte-Barbe de nos chers sapeurs-pompiers, le spectacle de Noël... D'autres communes voient leur Téléthon, des repas traditionnels, leur spectacle pyrotechnique également annulés... Quelle tristesse !

Alors ne laissons pas la morosité s'installer !

Nous vivons dans un beau village où il fait bon vivre. Et bien que tout ne soit pas parfait, nous sommes protégés de plusieurs maux de notre société.

Comme déjà écrit, les commissions ont œuvré et mis en place des actions, réalisé des travaux et certains projets prendront forme en 2022, suivant notre programme électoral et pour maintenir, voire améliorer cette qualité de vie.

Des évènements ont été organisés par le monde associatif et des renouvellements de conseils d'administration comme celui du Comité des Fêtes ou du Foyer Sully font que nous devrions retrouver nos moments festifs en 2022 !

L'ensemble des élus, ainsi que le personnel communal à qui je souligne l'excellent travail, se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2022 ainsi qu'à vos proches.

Prenez soin de vous et passez d'excellentes fêtes de fin d'année!

Votre Maire,
Patrick Buisson



L'architecte conseil de la commune assure des permanences le 2ème mercredi de chaque mois à la mairie de Saint-Aupre.

Uniquement sur RDV auprès de la mairie :

04 76 06 01 06

Prochaines permanences

- **mercredi 12 janvier 2022**

- **mercredi 09 février 2022**

- **mercredi 09 mars 2022**

Ces RDV sont GRATUITS (rdv à partir de 14h).

RESTEZ CONNECTÉS À SAINT-AUPRE !



Téléchargez
l'application mobile
"POLITEIA FRANCE" et
[inscrivez-vous.](#)



- Soyez alerté en cas de risque
- Signalez une anomalie
- Recevez les actualités
- Participez à un sondage
- Echangez sur un sujet/projet

GRATUIT
Offert par votre
Mairie



Période hivernale et routes communales

Nous réitérons nos conseils afin que le déneigement puisse se faire dans les meilleures conditions possibles, nous vous remercions de ne pas encombrer les routes communales (stationnement, branches d'arbres, poubelles) et de maintenir leurs abords propres.



Nous souhaitons la bienvenue à Saint-Aupre

à

Félicitations
GRACIA Alicia né le 25 septembre 2021



INFOS MAIRIE

Le devoir de mémoire à Saint-Aupre

Le 11 novembre dernier, la population était appelée à commémorer le 103ème anniversaire l'Armistice de la Grande Guerre : Saint-Aupre le haut à 8h30 et au village à 9h15.

Les saint-aupriens ont répondu à cet appel, certains accompagnés de leurs enfants pour retrouver les portes drapeaux des associations d'anciens combattants autour du monument aux morts.

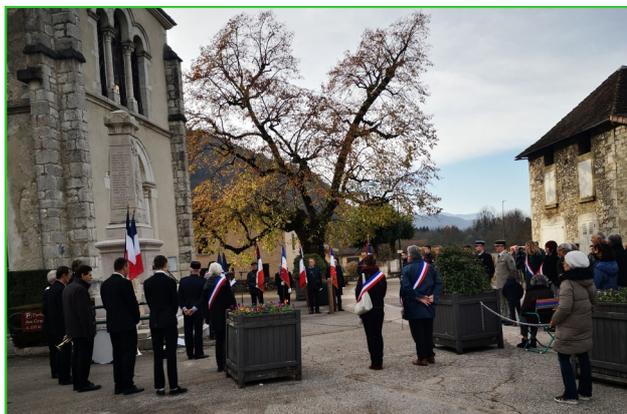
Les sapeurs-pompiers, les représentants de la gendarmerie, trois anciens maires de Saint-Aupre étaient aux côtés de notre Maire Patrick Buisson, de Madame la Députée Elodie Jacquier-Laforge, du Conseiller Départemental Julien Polat, et de Madame Ghislaine Peylin, Maire de Saint-Étienne de Crossey.



Suite aux prises de parole de la députée et du maire, les jeunes sapeurs pompiers ont cité les morts de notre village pour la France au cours des guerres mais aussi les soldats tombés plus récemment.

Les musiciens de l'harmonie de Voiron ont accompagné cette cérémonie d'autant plus émouvante qu'elle n'avait pas pu se dérouler publiquement pendant la période de confinement.

Tout ce monde s'est réuni autour d'un verre de l'amitié après vérification du pass sanitaire.



Sécurité : pneus hiver ou chaînes Obligatoires du 1er novembre au 31 mars

Du 1er novembre et jusqu'au 31 mars, il est désormais obligatoire d'équiper son véhicule en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige, dans certaines communes des massifs montagneux.

Les communes suivantes du Pays Voironnais sont concernées :

Bilieu, Charavines, Chirens, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Montferrat, Saint-Aupre, Saint Bueil, Saint-Etienne de Crossey, Saint Geoire en Valdaine, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Voissant.

Ainsi que les secteurs suivants :

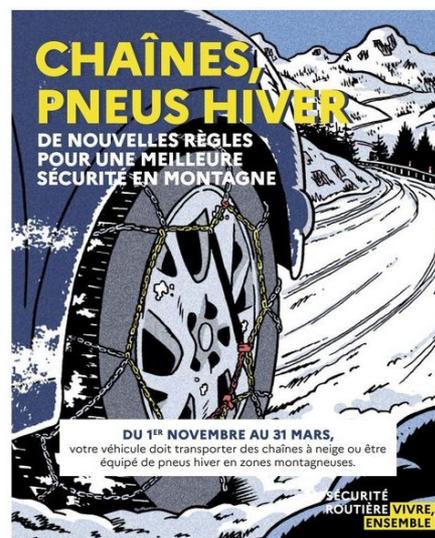
- La Buisse, RD128, route de St Julien au PR10+400, en direction de la commune de La Sure en Chartreuse.
- Voreppe, RD520A, Quaix des Chartreux au PR8+575, en direction de La Sure en Chartreuse.

Pour rappel, dans les zones délimitées par des nouveaux panneaux, les conducteurs de véhicules légers, utilitaires et de camping-cars devront :

- soit avoir des chaînes ou des chaussettes dans leur coffre,
- soit avoir monté quatre pneus hiver marqués "M+S", "M.S" ou "M&S".

Ceci est une mesure prévue par le Plan Montagne pour éviter les accidents en hiver, mais le gouvernement a déjà assuré qu'il n'y aurait pas d'amende cette année, seulement des contrôles pédagogiques.

 **GOVERNEMENT**
Liberté
Égalité
Fraternité



LA VIE DES COMMISSIONS

COMMISSION ANIMATION DU VILLAGE ET VIE ASSOCIATIVE

Le Marché du Tilleul

Le marché du Tilleul fête son premier anniversaire en ce mois de décembre.

Petit à petit, les Saintaupriens ont pris l'habitude de faire des achats mais viennent aussi pour se retrouver et papoter un peu des choses de la vie.

La commission animation du village œuvre afin de faire vivre ce moment de rendez-vous

Au mois de novembre, on a pu entendre quelques chansons de Brassens avec « Histoire de Faussaire », mais aussi du jazz.

Le 27 novembre, la conteuse Laurence Druon est venue avec son poulpe à histoires et a raconté pour petits et grands.

Le Secours Populaire a réalisé une belle collecte de jouets afin d'offrir un Noël pour ceux qui n'en n'ont pas.

Au mois de Décembre, on pourra jouer au jeu du Père Noël et gagner des bons d'achat, il paraît même que le Père Noël en personne sera présent...

La municipalité offrira le vin chaud le 14 décembre et le Foyer Sully vous proposera une dégustation d'huitres le 21. (pensez à prendre votre pass sanitaire).



Décoration sur la Place de l'Eglise

Un grand merci aux quelques enfants courageux et à leurs parents, venus aider à la décoration de Noël sur la Place de l'Eglise malgré un temps bien pluvieux.

Un beau sapin, bien décoré, a pris place devant la cheminée.

Le Père Noël est attendu avec impatience !



Pensez à répondre au **sondage du marché** (distribué avec le bulletin).

Vous pouvez également le retrouver en lien sur notre site internet.

Ou directement en flashant ce QR Code :



TOUS LES MARDIS
à partir de 16h00
Venez remplir votre panier

place de l'église

L'épicerie en Vrac,
de la viande de bœuf et de veau, les légumes, des oranges,
tous les mardis au MARCHÉ DE SAINT-AUPRICE
10h au 14h00, toutes les semaines, au cœur du village.

La prise en compte des risques naturels lors de l'instruction des demandes d'urbanisme

L'urbanisation

La maîtrise de l'urbanisation est un levier essentiel de réduction des dommages liés aux risques naturels et tout particulièrement en cas d'inondation comme c'est le cas pour la commune de Saint-Aupre.

Les deux tiers des 36 000 communes françaises sont exposées à au moins un risque naturel : 1 Français sur 4 et 1 emploi sur 3 sont aujourd'hui potentiellement exposés aux inondations, principal risque majeur national au titre du nombre de communes concernées et du coût économique des catastrophes. Le risque sismique est le plus redouté en terme de nombre de victimes potentielles.

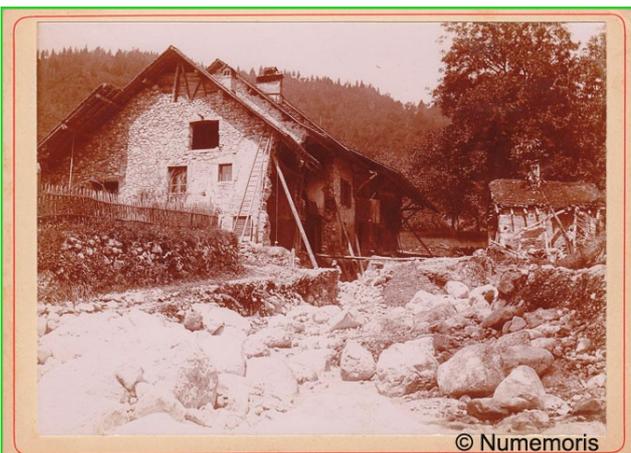
Moyens pour la gestion de ces risques

Les outils disponibles pour la gestion des dossiers d'urbanisme

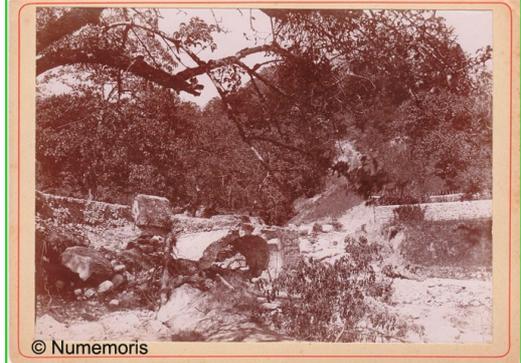
La gestion des risques d'inondation s'inscrit dans le cadre de la directive européenne 2007/60/CE du 23 octobre 2007, dite « directive inondation ». Celle-ci a été transposée en droit français en 2010 et 2011. Elle est codifiée aux articles L. 566-1 à L. 566-12 et R. 566-1 à R. 566-18 du code de l'Environnement. L'objectif de cette directive est de fournir un cadre aux États membres pour réduire les conséquences négatives des inondations sur la santé humaine, l'activité économique, l'environnement et le patrimoine culturel.

Si la commune possède un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) c'est lui qui va s'appliquer pour l'évaluation et la localisation des divers aléas, avec le règlement type applicable sur l'ensemble du département. Ce document applique la méthodologie de qualification des aléas de 2016. Il définit les dispositions à prendre en compte en fonction de l'aléa et de son niveau.

Par défaut, on prendra en compte l'arrêté R 111-3 et la carte des aléas concernant la commune pour l'évaluation et la localisation des aléas. Par contre le règlement type PPRN s'applique à cette commune.



Maison à Ture



Pont du Delphin

Au niveau territorial, depuis le 1er janvier 2018, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI-FP) exercent la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), celle-ci ayant été déléguée au SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère).

Pour la commune de Saint-Aupre

La commune ne possède pas de PPRN mais un PPRI de la Morge s'applique jusqu'au droit de la Bouboutière. Le règlement PPRN type de 2016, actuellement 2-0 du 31 octobre 2017 sert de référentiel lors de l'instruction des demandes d'urbanisme.

La commune possède un arrêté R 111-3 « ancien » qui continue à s'appliquer et une carte des aléas qui a été récemment réactualisée (document réalisé par le bureau d'études ERGH en collaboration avec le service RTM, représentant les services de l'État et le SYMBHI).

Actuellement, en accord avec la DDT (Direction Départementale des Territoires), la version V4 est applicable sur la commune.

L'instruction des Permis de Construire est réalisée par le service instructeur du Pays Voironnais, les Demandes Préables sont instruites par la commune de Saint-Aupre. Dans les deux cas, les services de l'État émettent alors un **avis conforme favorable ou pas** en fonction des risques qui sont définis sur cette carte des aléas et du règlement PPRN type.

Le maire restant dans tous les cas responsable de l'autorisation d'aménager. En terme de risque, **aucune dérogation à l'avis donné par les services de l'État n'est envisageable.**

La décision de la commune et du service instructeur reste cependant contestable auprès du Tribunal Administratif.

La carte des aléas ayant été mise en application pour l'instruction des demandes par les services de l'Etat lors du confinement, et compte tenu des conditions sanitaires aucune réunion publique n'est prévue.

La carte des aléas version V4 et sa notice de présentation sont consultables en mairie sur rdv.

Portage de repas à domicile

Il y a quelques temps, vous avez répondu à un questionnaire sur le portage des repas à domicile.

La crise sanitaire de la Covid ou des événements familiaux ont peut-être modifié votre situation.

Si vous souhaitez vous faire porter vos repas à domicile, pour une période ponctuelle ou plus régulièrement, n'hésitez pas à vous signaler à la mairie, par courrier, mail ou téléphone.

Votre retour nous est précieux afin de répondre au mieux à vos attentes.

Ne restez pas seul avec vos difficultés !

Mairie - CCAS : 04 76 06 01 06 / accueil@st-aupre.fr

Portage de repas



Annulation du repas des aînés

En raison des conditions sanitaires, le repas des aînés initialement prévu en janvier 2022 sera malheureusement annulé.

Des colis vous seront distribués à votre domicile par les membres du CCAS, comme l'an passé.

COMMISSION PATRIMOINE VOIRIE

Poteau incendie hameau de Ture

Nous avons profité que la CAPV (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais) change le tracé d'une conduite d'eau potable sur le hameau de Ture, pour sur dimensionner celle-ci et changer le poteau incendie qui se trouve à l'angle de la RD49 et Impasse de la Roilette.

Chemin du Petit Ture

Après des travaux d'enfouissement du réseau électrique, et la réfection d'une partie du réseau d'assainissement par la CAPV, l'enrobé de la route a été fait au mois de septembre.



Rénovation bâtiment communal

La rénovation d'un bâtiment communal à côté de la mairie, touche à son terme.

La maison sera louée à partir du mois de janvier 2022. Ces travaux ont été réalisés grâce aux subventions du fonds d'aide aux petites communes de la CAPV et de la Région Auvergne Rhône-Alpes.





Préparation de la rentrée 2022-2023

Pour préparer la rentrée 2022-2023, nous avons besoin de connaître le nombre d'enfants qu'accueillera l'école. Cela permet à l'Éducation Nationale de déterminer le nombre de classes qui doivent être ouvertes.

Votre enfant aura 3 ans en 2022 ?

Vous vous installez sur la commune et vous avez un enfant ?

Votre enfant doit faire sa rentrée à l'école en septembre prochain à l'école de St Aupre ?

Afin que nous puissions préparer au mieux cette rentrée, merci d'en informer au plus vite la mairie par mail :

accueil@st-aupre.fr

en indiquant simplement son nom, son prénom, sa date de naissance, son adresse et la classe qu'il intégrera.

Un simple coup de téléphone peut également suffire :

04 76 06 01 06.

La scolarisation à domicile

Pour rappel, si vous décidez d'instruire votre enfant à domicile, vous êtes tenu d'en informer la mairie chaque année.

Réflexions de la Commission Enfance et Jeunesse

Notre commission, qui réunit des élus et non élus, réfléchit à des pistes pour agrémenter la vie des jeunes.

Nous avançons bien dans notre projet d'aménagement du terrain des Grands Prés par des structures de jeux ou structure sportive. Restez à l'affût, nous espérons vous en dire plus dans le prochain bulletin.



Un projet Graff est en cours de finalisation pour une semaine des vacances de printemps.

Votre enfant a entre 10 et 17 ans (CM2 à lycéen) et il est intéressé par ce projet ?

Invitez-le à se signaler en mairie, par mail ou courrier, avec

son nom, son prénom, son âge, son niveau scolaire et son adresse.

Nous le recontacterons par courrier pour plus de précision. Il s'agit d'une activité gratuite proposée par la municipalité.

Autour de Noël

Le Père Noël au marché du Tilleul

Mardi 14 décembre de 16h à 20h, pour fêter son anniversaire, le marché du Tilleul de Saint-Aupre invite le Père Noël.



Concours de dessin

Les enfants de l'école sont invités à participer à un concours de dessin organisé par le traiteur API.

Le thème : - « **un dessin sur mon plus beau Père Noël** » pour les maternelles

- « **les menus de fêtes** » pour les primaires.

Les dessins les plus créatifs seront sélectionnés par un jury, et se verront attribuer une récompense !

Ils doivent être donnés à Florence qui les transmettra.

- un gagnant maternel (lot pour faire de la pâtisserie)

- un gagnant primaire (lot pour faire de la pâtisserie)

- une classe gagnante si participation en groupe (visite de la cuisine API avec animation sur place)

Carte de vœux pour les aînés

Avec l'aide des enseignants, tous les enfants de l'école vont créer une carte de vœux pour le colis des aînés. Cette opération a déjà été réalisée l'an dernier et elle a été très appréciée.

Cécile Burba pour la Commission Enfance et Jeunesse

Livres à vous à l'école du Tilleul !

Dans le cadre de « Livres à Vous », organisé par le Pays Voironnais, la classe de CM1/CM2 a accueilli **Jean-Philippe Arrou-Vignod**, auteur de nombreux romans jeunesse.

Nous avons lu en classe « Enquête au collège, le professeur a disparu ».

Auteur depuis 37 ans, cet ancien professeur de français a expliqué son métier d'écrivain à toute la classe. Passionné par les romans d'aventures, il a écrit son premier roman en 5^{ème}, nous avons pu voir son cahier et il nous a résumé l'histoire.

Jean-Philippe Arrou-Vignod a publié des romans pour adultes, mais il préfère écrire pour les enfants.

Nous avons appris comment il imagine et écrit ses histoires, et comment est fabriqué un livre.

Nous avons pu lui poser toutes les questions que nous voulions, c'était très intéressant !

Cela a donné envie à certains de lire ses romans, d'écrire des histoires, ou même, pourquoi pas, de devenir écrivain !!!

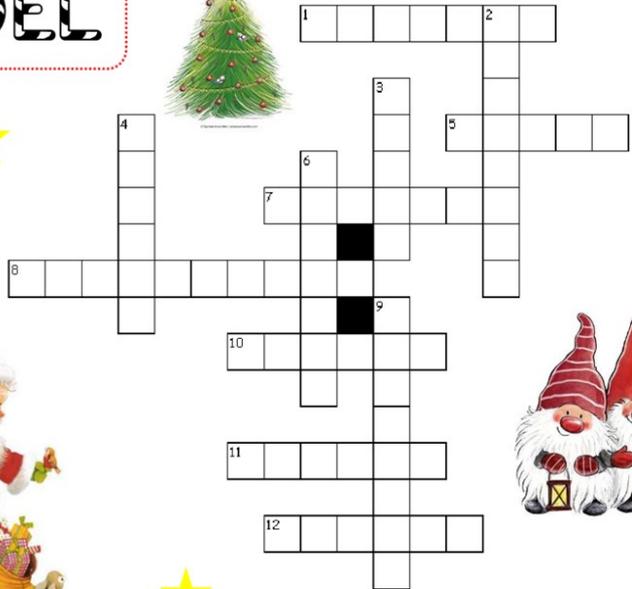
Article rédigé par les élèves de la classe CM1/CM2 de Stéphanie Perrin



En attendant Noël, la Commission Enfance et Jeunesse vous propose ce jeu...

NOEL

1. Ce sont eux qui attendent avec impatience la venue d'une barbe blanche.
2. C'est le moyen de transport du Père Noël.
3. C'est un arbre appelé conifère et que l'on décore pour Noël.
4. Au mois de décembre, les enfants en écrivent une.
5. Les enfants en font souvent une très longue, avec tous les jouets qu'ils aimeraient avoir pour Noël.
6. Ils sont au pied du sapin le matin de Noël.



7. Noël est une fête qui permet de la réunir (oncles, tantes, grands-parents, cousins-cousines).
8. Elles sont multicolores et parfois électriques. Elles s'entremêlent sur le sapin.
9. Il est vêtu de rouge et blanc, il a une grande barbe et il a souvent un gros ventre.
10. Elles sont de toutes les couleurs, si jolies sur le sapin.

11. Ils aident le Père Noël toute l'année à fabriquer les jouets dans leur atelier.

12. Les enfants en ont commandé par milliers dans leurs souliers.

Réponses : 1. enfants 2. traineau 3. sapin 4. lettre 5. liste 6. cadeaux 7. famille 8. guirlandes 9. Père Noël 10. boules 11. lutins 12. jouets

Cette commission est composée de 9 membres : Elisabeth Gansel, Elodie Gahon, Marion Daolio, Marie-Noëlle Irvine, Laurent Castaing, Lionel Pégoud, Cécile Burba, Carole Durhone et Pierre Galland, Conseiller Délégué à l'Environnement.

Elle a défini des priorités de travail à partir du Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET) adopté par le Pays Voironnais :

- Préserver la biodiversité, mettre en place actions,
- Développer l'utilisation du bois local,
- Réduire l'impact climatique des déchets,
- Changer de comportement et réduire les consommations des bâtiments,
- Renforcer et améliorer l'intermodalité,
- Changer de regard sur les énergies renouvelables
- Changer de comportement au profit de tous les modes de déplacement alternatifs

Les missions de la commission

5 thématiques plus concrètes sont dégagées : réduire/arrêter les produits phytosanitaires, réduire déchets verts, mieux gérer l'eau, favoriser la biodiversité et communiquer en interne et en externe.

Certaines actions sont déjà menées sur la commune :

- Mise en place de tonte sans export (mulching, tonte éjectée), fauchage ou broyage d'environ 20 % de surface enherbée, taille arbres et arbustes une fois par an.
- Information sur les possibilités de broyage (achat collectif avec l'aide du Pays Voironnais, location broyeur auprès du Pays Voironnais....)
- Dans le cadre de l'ENS (Espace Naturel Sensible), contrôler le développement de la Renouée du Japon et l'ambrosie, très présente sur les bords de route, qui provoque des réactions allergiques.
- Sensibilisation de la population au niveau du choix de végétaux favorables à la biodiversité (végétaux locaux, mellifères....)
- Pose de nichoirs à hirondelles, refuges pour les chauves-souris, et hôtels à insectes fournis par le Pays Voironnais (Eglise St Aupre le Haut, Mairie, Emptaz, sous le frêne Pré Bellot....)
- Communication auprès de la population sur cette action et des conseils pour la fabrication de nichoirs ou refuge chauve-souris.
- Opération bouchage poteaux creux à envisager (opération réalisée à Crossey récemment)
- Passage à petite faune : étude de faisabilité menée par le Département, à coupler avec la création d'un chemin piétonnier le long de la RD 49 par la Commune.
- Projet d'une page spéciale Environnement sur le site de la Mairie.

Informations diverses

La commission participe au plan développé par le Pays Voironnais : Le Schémavélo

Elle porte 2 idées pour notre bassin de vie :

- aménager des réseaux cyclables entre les trois communes du bassin de la Haute Morge et relier ainsi les hameaux par des voies sécurisées et pratiques pour les cyclistes.
- réaliser une voie cyclable entre Saint-Aupre, Saint-Etienne de Crossey et Voiron.
- Une étude sera menée par le Pays Voironnais au début 2022 sur la faisabilité de ces idées et sur les itinéraires possibles à aménager.

La réalisation des premiers aménagements seront mis en œuvre à partir de juin 2022.

Parlons mobilité sur notre commune !

Alors que la COP26 vient de s'achever sur un accord visiblement peu enthousiasmant nommé « Pacte de Glasgow pour le climat », et qui est le fruit du travail effectué du 1er au 13 novembre par les représentants des 197 pays présents à la conférence, en France, de nombreuses communes et communautés de communes s'engagent depuis plusieurs années en faveur de la transition écologique.



La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais a arrêté en Conseil communautaire son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)¹ pour la période 2019-2025. Il s'agit d'une feuille de route qui définit des objectifs et des actions pour lutter contre le réchauffement climatique et accélérer la transition énergétique et écologique sur notre territoire.



À Saint-Aupre, la Commission Environnement, créée suite aux dernières élections, a choisi de prendre ce plan comme base de travail et a sélectionné plusieurs actions jugées prioritaires et réalisables pour notre commune. Parmi elles, l'action « changer de comportement au profit de tous les modes de déplacements alternatifs » et, son objectif « réduire l'usage de la voiture individuelle et induire un changement de comportement » (en 2019, le transport en France représente 31% des émissions de GES²).



C'est dans ce cadre que la commission va mettre en ligne **une enquête mobilité** qui permettra de dresser un bilan des moyens de déplacement des « actifs » à l'échelle très locale de Saint-Aupre. Vous le trouverez sur le site de la commune onglet « environnement » ou sous forme papier en mairie.

N'hésitez pas à participer à cette action qui guidera la commission dans ses travaux. Cela ne prend que quelques minutes. Merci d'avance !

1. le PCAET est consultable sur <https://www.paysvoironnais.com/nous-connaître/les-documents-fondateurs>

2. Gaz à Effet de Serre



**LA GRANDE CHARTREUSE
UN PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL
UNIQUE,
LABELLISÉ FORÊT D'EXCEPTION® DEPUIS
2015**

Le 13 février 2015, la forêt domaniale de Grande Chartreuse devenait la troisième forêt labellisée en France. Le projet associe alors 3 principaux partenaires : l'ONF, le Parc de Chartreuse et Conseil départemental de l'Isère.

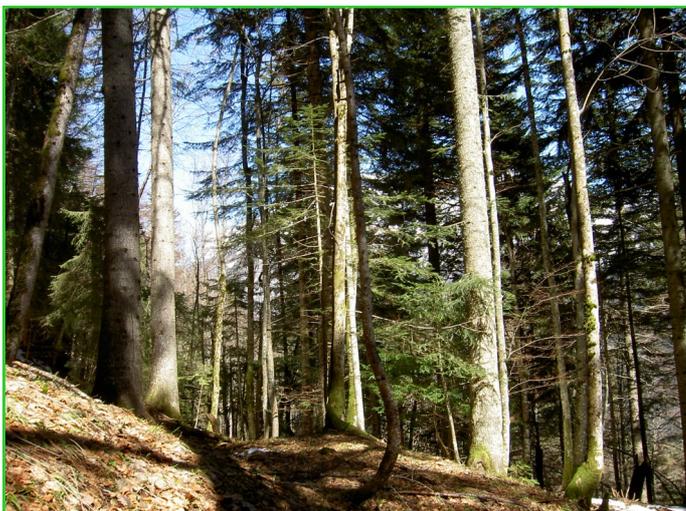
En 2020, le label a été renouvelé à l'unanimité sur la base du bon bilan et de la concertation mise en place. En plus des partenaires historiques, la démarche associe deux nouveaux grands partenaires : Grenoble Alpes Métropole et le Comité Interprofessionnel des Bois de Chartreuse

L'ONF, qui gère ces massifs forestiers emblématiques, y mène, en concertation avec ses partenaires (collectivités territoriales, élus, associations...), une politique de mise en valeur ambitieuse.

La politique Forêt d'Exception® a pour objectif de constituer un réseau de référence en matière de bonne gestion, durable et concertée, du patrimoine forestier. L'ONF et ses partenaires souhaitent faire de ces forêts labellisées des leviers du développement économique local, en assurant une mise en valeur conjointe de ces sites forestiers et de leurs territoires environnants.

La forêt domaniale de Grande Chartreuse est la seule forêt de la région Auvergne Rhône-Alpes labellisée Forêt d'Exception®.

Ce label reconnaît un travail en commun pour sensibiliser et valoriser la forêt de Grande Chartreuse. Il a permis en 5 ans notamment de réaliser le habert sur la route du Charmant Som, la fête de forêt de montagne en 2017, le sentier des géants, des suivis faune et flore, le marteloscope au Col de Porte, Vis ma vie de bûcheron, élection du sapin Président, concours de sculptures, mais aussi d'accompagner un court-métrage et un livre qui valorise la forêt et de nombreuses autres actions (25 en tout). Il a surtout permis de se rapprocher encore plus et d'avoir une synergie plus forte autour du bois en Chartreuse.



**L'APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE
« BOIS DE CHARTREUSE »**



L'appellation d'Origine Contrôlée « Bois de Chartreuse » est la première AOC Bois de France (obtenue en octobre 2018).

Le Comité Interprofessionnel des Bois de Chartreuse en est à la fois l'organisme certificateur et le principal organisme qui anime la filière autour de cette AOC, en faisant le lien de la forêt à la charpente entre les sylviculteurs, les professionnels de la filière en 1ère et 2ème transformation, et les maîtres d'ouvrage.

L'aire géographique de l'AOC Bois de Chartreuse s'étend au-delà du massif de Chartreuse et concerne 13 communes du Pays Voironnais :

- une aire restreinte sur la production de bois : La Buisse, Merlas, La Sure-en-Chartreuse, Saint-Aupre, Saint-Étienne de Crossey, Voreppe.

- une aire étendue pour les professionnels de la filière avec 8 communes supplémentaires : Coublevie, Moirans, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Tullins, Voissant, Voreppe, Vourey.

L'AOC met en avant un territoire avec une forte identité forestière, la Chartreuse, où la sylviculture durable et raisonnée permet de conserver un couvert continu et des arbres de tous les âges sur une même zone. Elle distingue surtout un matériau durable et transformé localement, le bois, qui joue un rôle de plus en plus important dans la construction et dans le stockage du carbone.

Les sciages AOC garantissent les qualités de gestion des forêts. Les arbres à récolter sont, sélectionnés : arbres mûrs ou arbres abîmés au profit des petits.

De cette gestion, il résulte une forêt de production dynamique qui permet le stockage du CO2 dans les sols et dans les arbres, contribuant ainsi aux objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial.

Cette gestion de la forêt permet aussi un haut niveau de biodiversité, le maintien des sols (contre les glissements de terrain et avalanches), la qualité des paysages.

L'AOC Bois de Chartreuse participe à la qualité de vie des habitants du Pays Voironnais et aussi aux touristes qui aiment profiter des paysages et d'un territoire mis en valeur.

Lors du Conseil Communautaire de septembre 2021, le Pays Voironnais a souhaité adhérer au Comité Interprofessionnel des Bois de Chartreuse afin de soutenir et participer à la diffusion de l'AOC Bois de Chartreuse et à son développement.



LE DOSSIER

Notre tilleul, symbole de notre village

Un ancêtre âgé de plus de 4 siècles, nous nous devons d'en prendre soin.

Tous les saintaupriens connaissent et aiment notre Sully qui veille devant l'église du bourg.

Le conseil municipal a missionné l'entreprise FONSYLVE pour un bilan de santé et une étude de préconisation de soins. Cette étude a pu être réalisée grâce à l'aide de notre partenaire le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et financée en grande partie par la Région Auvergne Rhône-Alpes via le contrat avec le Parc Naturel de Chartreuse.

Nous remercions nos partenaires qui nous ont permis d'avoir un diagnostic complet sur son état de santé ainsi que des préconisations et conseils sur les actions à entreprendre afin que notre arbre continue à remplir son rôle de sentinelle, de témoin de la vie de notre village.

La Commission Voirie et Patrimoine a ainsi pu travailler sur des bases techniques et scientifiques et préparer un plan de travaux qui sera mis en œuvre prochainement.

Le 28 janvier prochain, les saintaupriennes et saintaupriens sont donc invités à une soirée au cours de laquelle seront présentés les résultats de cette étude et le plan des travaux envisagés.

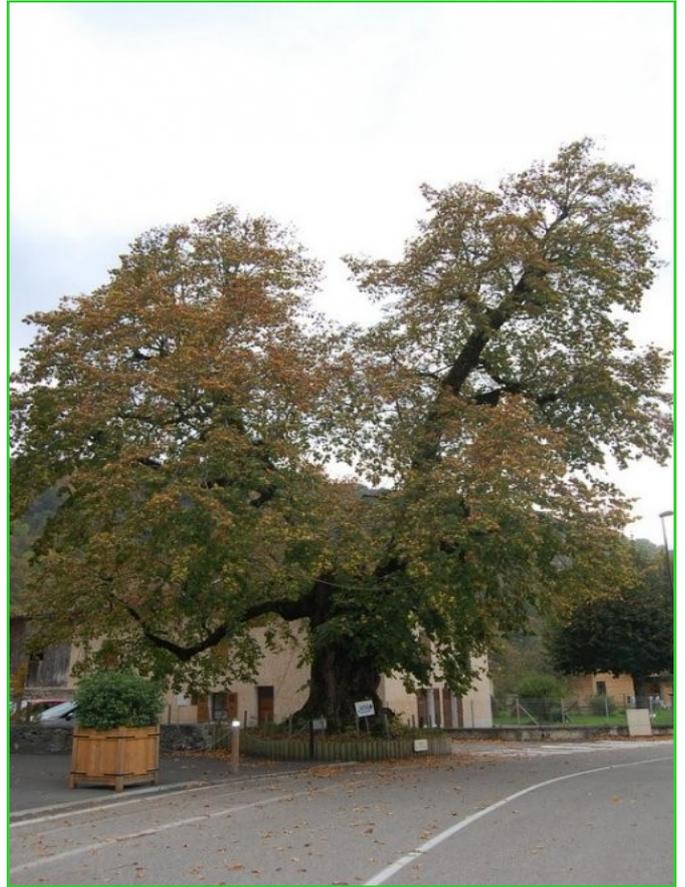
Lionel STAUB, l'expert chargé de cette étude assurera cette présentation sur le plan technique.

Mais cet arbre est chargé de plus de 400 ans de mémoire, il compte pour nous tous comme un aïeul, un témoin muet mais vivant de notre quotidien, un géant qui nous rassure par sa présence et sa longévité.

C'est pourquoi la Commission Animation du village a jugé important d'associer à l'aspect scientifique, le côté affectif, poétique, imaginaire que porte le Tilleul.

Laurence DRUON, conteuse, interviendra aux côtés de Lionel STAUB, et nous « racontera » ainsi notre arbre avec d'autres mots, des émotions, ce que peut développer dans l'imaginaire chez chacun de nous la présence de cet ancêtre végétal.

À noter, qu'en préalable à cette soirée, Laurence travaille « le sujet » actuellement en venant auprès de quelques saintaupriens pour recueillir des éléments d'histoire et des anecdotes sur lesquelles elle s'appuiera pour écrire ses histoires.



VENDREDI 28 JANVIER

19H30 Salle du TILLEUL

« RACONTE MOI LE TILLEUL. »

Le Sully de Saint-Aupre : bilan de santé, programme de soins, histoires vraies ou non...

Avec Lionel STAUB, expert technique et scientifique
Laurence DRUON, conteuse

Soirée proposée par le conseil municipal
Entrée libre
Pass sanitaire exigé

LA VIE ASSOCIATIVE

Le REPÈRE

La vie au REPÈRE

La vie a repris au REPÈRE, plusieurs activités régulières ont redémarré : dimanche croissants, anglais conversationnel, récréée musicale. Des activités ponctuelles aussi : une lecture en musique dans le cadre de Livres à Vous, un atelier de couture, le Trocoplantes de l'automne.

Nous avons pu reprendre les expositions, après des peintures originales et très appréciées de Camille, une nouvelle exposition cette fois de photos de Jacques et Noémie Portal est en place : la nature, l'art culinaire, profitez des moments d'ouverture du REPÈRE pour vous en mettre plein les yeux ! En février, Croqu'Arts proposera de magnifiques tableaux sur le thème « portes anciennes », ce qui fera le lien avec une soirée spéciale sur le même thème animée par l'association Histoire et Patrimoine.

Le Café du REPÈRE s'ouvre dorénavant certains mardis après-midi, profitant du marché et des animations organisées par la Mairie, pour offrir la possibilité d'un petit moment convivial en attendant la sortie de l'école ou pendant les courses au marché. Nous aurions besoin de plus de volontaires pour aider le fonctionnement du Café, qui sait, ça pourrait devenir un café régulier sur la place du village.

Un nouvel atelier d'écriture a vu le jour, cette fois, l'écriture de chansons. Sous la houlette de Vincent Gaffet, musicien et auteur-compositeur membre du collectif Les Entêtés, une dizaine de personnes vont construire des chansons ensemble, qui vont devenir un CD au printemps.

Grâce à de nouvelles adhérentes au REPÈRE, Isa et France, une nouvelle activité a vu le jour : la projection de documentaires avec des moments d'échanges avec des intervenants. Après La Vallée des Loups début décembre, le REPÈRE va proposer ces soirées régulièrement. Gardez un œil sur notre site lereperestaupre.fr pour la programmation.

Hormis nos activités régulières, plusieurs autres soirées sont prévues dans les mois à venir, dont on vous tiendra au courant à travers nos emails et notre site. En espérant que la situation sanitaire nous permettra de continuer à poursuivre toutes ces activités, dans notre but de créer et renforcer les liens.

Notre site: www.lereperestaupre.fr

Nous contacter : lereperestaupre@gmail.com

L'équipe du REPÈRE

Après toute cette période qui ne permettait pas de concert dans la salle du Tilleul, le Monde aux Balkans a pu avoir lieu. Un groupe de chanteurs de Saint-Aupre et de nos villages voisins, constitué pour ce concert et mené par Vincent Westphal, a assuré la première partie de cette soirée chaleureuse.

Téklash, un duo ayant marié le chant et la percussion ont assuré la deuxième partie avec des moments de partage magiques entre les deux groupes et l'audience à la fin. Une belle soirée, appréciée de tous.



LA VIE ASSOCIATIVE

Le Sou is back !

Le SOU des écoles de Saint-Aupre a fait sa rentrée avec une équipe renouvelée de 15 membres au sein du collectif de parents bénévoles.

Lors de l'AG du **23 Septembre** les quelques personnes présentes ont pu échanger sur les perspectives de l'association afin de permettre à tous les enfants de l'école de pouvoir bénéficier des activités pédagogiques proposées par une équipe enseignante toujours prête à faire découvrir de nouveaux horizons à leurs élèves.

Bien que l'organisation d'événements ait été mise à rude épreuve ces deux dernières années, les idées pour créer des moments conviviaux et pour récolter de l'argent ont fusé.

Pour préparer au mieux les fêtes de fin d'année, l'association propose à tous les habitants du village de pouvoir acheter un **sapin** et des **chocolats**, tous deux locaux, puisque les sapins viennent de Saint-Thibaud de Couz et les chocolats de la chocolaterie Petit à Saint-Laurent du Pont. Des bons de commande ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres de Saint-Aupre.

Le retrait des commandes de sapin aura lieu le **vendredi 10 décembre** à partir de 17h sur le parking de Pizza Farandole et pour les commandes de chocolats le **mardi 14 décembre** à partir de 16h45 devant l'école.

Et le **11 décembre**, une bande de parents farfelus a préparé un spectacle de Noël féérique et non sans humour pour petits et grands. Il paraît qu'une équipe de malfaiteurs a volé certains cadeaux préparés par les lutins, le père Noël est inquiet, espérons que les farfelus réussiront à les récupérer. Et **Mars** verra peut-être, si le protocole sanitaire nous le permet, la deuxième édition du carnaval, au plus grand plaisir des enfants.

L'année 2022 promet d'être riche en événements à Saint-Aupre.

Le collectif du SOU des écoles de Saint Aupre.



Le Foyer Sully

Le Foyer Sully sera présent sur le Marché du Tilleul pour vous proposer :

Dégustation de vin blanc et huîtres

Mardi 21 décembre

À partir de 16h au Marché du Tilleul

Pass Sanitaire obligatoire



SINCE 1971
FOYER SULLY

DESCENDEZ LES PISTES DES PLUS BELLES STATIONS DE SKI

COURCHEVEL
LES ARC
TIGNES
LA ROSSIÈRE
ET BIEN D'AUTRES

28€
/ PERSONNES

CHAQUE ANNÉE, LE FOYER SULLY PROPOSE À SES ADHÉRENTS DES SORTIES DE SKIS

LE BUS EST ASSURÉ PAR L'ASSOCIATION GRÂCE AUX BÉNÉFICIAIRES DES ÉVÉNEMENTS
#PLUSTUVIENSPLUSTUGLISSÉS

Pour plus d'informations rendez-vous sur notre page Facebook ou par mail foyersully@gmail.com

INFOS GÉNÉRALES



Pays Voironnais : Action Rénovation

Engagé depuis des dizaines d'années dans l'amélioration de l'habitat, le Pays Voironnais donne une nouvelle impulsion à son action pour réhabiliter des logements privés, individuels ou collectifs avec le dispositif Action Rénovation.

Vous souhaitez :

- **améliorer votre logement** : rénovation de logement dégradé ou insalubre, mise aux normes ou création de système d'assainissement autonome.
- **améliorer les performances énergétiques de votre logement** : chauffage, fenêtres...
- **adapter votre logement à une perte d'autonomie** : personnes âgées, handicapées...

Le Pays Voironnais vous propose **un conseil complet, personnalisé et gratuit**, sous la forme de :

- conseil technique
- conseil financier et fiscal
- montage des dossiers de demandes de subventions

Pour toute information contacter le numéro unique : URBANIS au 04 79 33 21 26

- Permanences téléphoniques du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Vendredi de 9h à 12h.



Bibliothèque de St Etienne de Crossey

Horaires :

Lundi et samedi : 17h-19h

mercredi et jeudi : 15h-19h

Vendredi : 9h-12h

Fermée du 24 décembre au 02 janvier 2022.

Conditions sanitaires :

- Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans
- Masque obligatoire à partir de 11 ans
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée de la bibliothèque obligatoire

Ces conditions peuvent évoluer en fonction de la situation, n'hésitez pas à nous contacter ou à aller voir sur notre site :

<https://www.biblio-paysvoironnais.fr/saintetiennedecrossey>

La commission environnement vous conseille :



Bricoboutique, votre boutique d'outils et de matériaux de construction de réemploi

La Croix-Rouge française lance une nouvelle activité avec pour objectif de permettre à tous d'acheter des matériaux et outils de qualité pour améliorer son habitat. Une démarche environnementale et solidaire !

Un concept : collecter des produits neufs et d'occasion auprès des négociants, de matériaux, des entreprises de construction et de rénovation, des collecteurs de déchets, etc... et ne conserver que les produits de qualité et les proposer à la vente.

Une équipe : composée de bénévoles de la Croix-Rouge française ayant occupé des fonctions d'encadrement au sein de l'association, de professionnels du secteur de la construction et de la rénovation et de spécialistes en montage de projet, en communication et en recherche de financement. Des personnes motivées et compétentes !

BRICOBOUTIQUE

21 avenue Raymond Tézier à Voiron, tel 06 48 34 59 56
Ouvert tous les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Félicitations à Yannick Berruyer médaillé au Concours Lépine !

Yannick Berruyer, Saintauprien, et fondateur de LALUNET' a décroché la médaille de bronze au Concours Lépine 2021. Il était déjà sélectionné au concours de 2020, mais celui-ci avait été annulé à cause de la crise sanitaire.



Interviewé sur France Bleue Isère, il décrit son produit innovant : « L'originalité de cette lunette c'est d'avoir supprimé les charnières classiques mécaniques qui sont souvent très compliquées à nettoyer. D'habitude il y a des coins, des recoins, il reste des zones humides et c'est ce qui fait que les bactéries se développent.

La particularité de mon produit, c'est d'avoir supprimé ces charnières classiques et de les avoir remplacé par une charnière en élastomère qui permet d'avoir la fonction charnière et de simplifier au maximum les formes. Il y n'y a plus de recoin et le nettoyage se fait en un coup d'éponge. »

Yannick Berruyer a fondé LALUNET' en mai 2016. Il avait déjà déposé un brevet en 2013 et une fabrication locale a débuté en 2018. Cet aspect de proximité lui tient à cœur, tout comme le fait que le produit soit entièrement recyclable. Un produit haut de gamme car issu d'une technique de fabrication complètement différente des autres lunettes. Une technique bi matière ou sur moulage nécessitant plus d'opérations, de main d'œuvre.

Le choix d'un produit 100% français, avec des outillages fa-



briqués en France ; l'injection et la fabrication de LALUNET' sont faites en Savoie.

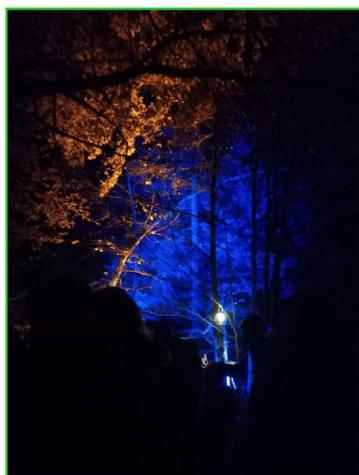
Le produit est éco-conçu, léger, durable et recyclable à 100%.

La vente de cette lunette révolutionnaire ne se fait actuellement que via son site internet ou sur les foires et salons. Distribuer via les grandes enseignes est difficile car le coût de revient est élevé et les marges insuffisante pour maintenir un prix de vente accessible.

Toutes les informations sont sur www.lalunet.net

Encore bravo !

Retour sur Lumières sur la forêt



À VOS AGENDAS !

Décembre

Mardi 14

Marché du Tilleul : Animations commerciales
À partir de 16h

Mardi 21

Marché du Tilleul : Animations commerciales
À partir de 16h

Janvier

Samedi 8

Vœux de la Municipalité ANNULÉ

Dimanche 9

Repas des Aînés ANNULÉ



Mercredi 12

Permanence Architecte Conseil sur rdv
Sur rdv à partir de 14h

Vendredi 28

Raconte moi le Tilleul

Organisé par le Conseil Municipal
19h30 - salle du Tilleul

Février

Mercredi 9

Permanence Architecte Conseil sur rdv
Sur rdv à partir de 14h

ATTENTION : Pour certaines manifestations, le pass-sanitaire sera obligatoire.



St Etienne de Crossey

Décembre

Jeudi 9

Bibliothèque - Atelier Gaspillage alimentaire
15h30-18h Salle Cote Guerre - Tout public

Samedi 11

Animations au centre bourg - à partir de 14h
Concert de Noël : Buccal Orchestra (MPT) suivi des Gosses Belles - 20h - Eglise

Jeudi 31

Repas de la Saint Sylvestre
Organisé par Crossey Animations - Salle des fêtes

Janvier

Dimanche 9

Concours de belote
Tennis Club de Crossey

Février

Vendredi 4

Concert dansant
Balani Sound System - 20h30

BIENVENUE À



Le marché du Tilleul de Saint-Aupre

Tous les mardis sur la place de l'Eglise
de 16h à 19h



Médecin de garde

Pour accéder au médecin de garde
les week-end et de 20h à minuit, composez le **15**.



www.servigardes.fr

0825 74 20 30 (0.15€ la minute)

Le Petit Monde de Saint-Aupre n°141

Directeur de Publication :
Patrick BUISSON

Tirage : 500 exemplaires
Conception, impression :

Mairie de Saint-Aupre
Trimestriel, Dépôt Légal : à parution

Horaires d'accueil du secrétariat de mairie :

Lundi : 16H00 - 19H00

Mardi : 13H30 - 17H45

Jeudi : 13H30 - 17H45

Tél. : 04 76 06 01 06

Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre

Email : accueil@st-aupre.fr